



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(Selon le règlement (CE) 453/2010 modifiant le règlement (CE) 1907/2006 REACH)

## ETABLISSEMENTS PINTAUD

Produit Eau de Javel concentrée 12.5% de Chlore Actif

Date d'impression : 06/06/2013

Page 1 (8)

### 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

**1.1 Identificateur de produit** STROMB

**1.2 Utilisation identifiée pertinente du mélange et utilisations déconseillées**

Produit pour le blanchiment, la désinfection et la désodorisation

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la FDS**

ETS PINTAUD, rue Maurice Pintaud, 16230 MANSLE

Numéro de téléphone : 05.45.22.43.21

Numéro de fax : 05.45.22.43.25

Courriel : HPintaud@wanadoo.fr

**1.4 Numéro appel urgence :** 01.45.42.59.59 (INRS – ORFILA) ou contacter le Centre antipoison

### 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Selon la Directive des Préparations Dangereuses et selon le règlement CLP

**2.1 Classification du mélange**

*Selon la DPD 1999/45/CE :*

C - Corrosif R34  
N - Dangereux pour l'environnement R 50

*Selon CLP 1272/2008 :*

C - Corrosif H290  
N - Dangereux pour l'environnement H400  
I – Irritant H314

**2.2 Eléments d'étiquetage**

*Selon la DPD 1999/45/CE :*



N - Dangereux pour l'environnement



C - Corrosif

- Irritant pour les yeux et la peau
- Très toxique pour les organismes aquatiques
- Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique (chlore)
- Après contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau
- En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 10 minutes et consulter un spécialiste.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(Selon le règlement (CE) 453/2010 modifiant le règlement (CE) 1907/2006 REACH)

## ETABLISSEMENTS PINTAUD

Produit : Eau de Javel concentrée 12.5% de Chlore Actif

Date d'impression : 06/06/2013

Page 2 (8)

### \*Produits grand public

- Conserver hors de portée des enfants.
- Attention ! ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits; des gaz dangereux (chlore) peuvent se libérer.

### \*Produits professionnels

- Ne pas mélanger avec les acides
- Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/ la FDS.

### Selon le règlement CLP 1272/2008 :



Mention D'avertissement

Danger

Mention de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux  
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques

Conseil de Prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement  
P 280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux/du visage  
P301+330+331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir  
P303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincez la peau à l'eau/ se doucher.  
P304+340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer  
P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.  
P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

Informations complémentaires

EUH031 Au contact d'un acide dégage un gaz toxique

### 2.3 Autres dangers

Non concerné



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(Selon le règlement (CE) 453/2010 modifiant le règlement (CE) 1907/2006 REACH)

## ETABLISSEMENTS PINTAUD

Produit : Eau de Javel concentrée 12.5% de Chlore Actif

Date d'impression : 06/06/2013

Page 3 (8)

### 3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

#### **3.1 Mélange**

Mélange aqueux d'hypochlorite de sodium à 12.5 % de chlore actif

**Composant :** Hypochlorite de sodium (en % chlore actif) - NaClO –  
Numéro CAS : 7681-52-9  
Numéro Index CE : 017-011-00-1  
Numéro CE : 231-668-3  
Numéro d'enregistrement REACH partiel : 01-2119488154-34

#### **Classification du composant principal :**

- Selon DSD (67/548/CEE) : Corrosif, R 34  
Dangereux pour la vie aquatique, R 50  
R31>5%
- Selon CLP ((CE) 1272/2008) corrosion cutanée 1B, H314  
Toxicité aquatique aigue 1, H400,  
EUH031 >5%

(Le pourcentage de chlore actif est exprimé en poids/poids)

### 4 – PREMIERS SECOURS

#### **4.1 Description des premiers secours**

- En cas d'ingestion, appeler le médecin ou le centre anti-poisons (ne pas faire vomir). Rincer la bouche la bouche.
- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 10 minutes et consulter un spécialiste.
- En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements souillés
- En cas d'inhalation (par mélange de concentré de Javel avec d'autres produits) faire sortir à l'air frais et couvrir pour se réchauffer

#### **4.2 Principaux symptômes et effets aigus et différés**

- Irritation des yeux et des muqueuses en l'absence de rinçage immédiat.
- En cas de mélange avec les acides ou l'ammoniaque, risque de gêne respiratoire par inhalation.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(Selon le règlement (CE) 453/2010 modifiant le règlement (CE) 1907/2006 REACH)

## ETABLISSEMENTS PINTAUD

Produit : Eau de Javel concentrée 12.5% de Chlore Actif

Date d'impression : 06/06/2013

Page 4 (8)

### **5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

#### **5.1 Moyens d'extinction**

Mélange ininflammable. A choisir en fonction du type d'incendie environnant.

#### **5.2 Dangers particuliers résultants du mélange**

Pas de risques spécifiques, mais favorise la combustion des produits combustibles.

#### **5.3 Conseils aux pompiers**

Porter des équipements de protection (vêtements, masque, ...) pour les produits chimiques.

### **6 – MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

#### **6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

En cas d'utilisation prolongée : port de gants et de lunettes adaptés recommandés et aération des locaux concernés.

En cas de port de lentilles, le port de lunettes est recommandé.

#### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Pas de versement important directement dans le milieu naturel

#### **6.3 Méthode et matériel de confinement et de nettoyage**

Recueillir le liquide à l'aide d'un produit absorbant non combustible (terre absorbante, sable...) dans des récipients adaptés en vue de l'élimination des déchets.

#### **6.4 Référence à d'autres sections**

Voir sections 8 et 13

### **7 – MANIPULATION ET STOCKAGE**

#### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Eviter le contact avec les yeux ou la peau.
- Ne pas transvaser dans un emballage alimentaire.
- Utiliser le mélange dilué seul dans l'eau froide.
- Ne pas mélanger avec d'autres produits en particuliers acides (ex : détartrants).

Remarque : le produit pur peut endommager les vêtements.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(Selon le règlement (CE) 453/2010 modifiant le règlement (CE) 1907/2006 REACH)

## ETABLISSEMENTS PINTAUD

Produit : Eau de Javel concentrée 12.5% de Chlore Actif

Date d'impression : 06/06/2013

Page 5 (8)

### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conserver hors de la portée des enfants.
- Conserver dans un endroit frais à l'abri de la lumière et du soleil.
- Ne pas entreposer auprès de produits oxydants ou acides (voir chapitre 10).
- Conserver dans l'emballage d'origine.

### 7.3 Utilisation finale particulière

Suivre les indications mentionnées sur l'étiquette.

## 8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

Valeur limite d'exposition : non concerné.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

En cas de manipulations de quantités importantes, le port de gants et de lunettes adaptés est conseillé.

## 9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect :	<b>liquide jaune transparent</b>
Odeur	<b>caractéristique de la javel</b>
Seuil olfactif :	<b>pas de données spécifiques</b>
pH :	<b>&gt; 11</b>
Point de fusion/Point de congélation	<b>pas de données spécifiques</b>
Point d'ébullition :	<b>non applicable</b>
Point d'éclair :	<b>non applicable</b>
Taux d'évaporation	<b>pas de données disponibles</b>
Inflammabilité :	<b>inflammable</b>
Limites d'explosivité :	<b>non applicable</b>
Pression de vapeur :	<b>pas de données disponibles</b>
Densité de vapeur :	<b>pas de données disponibles</b>
Densité relative :	<b>1.12 à 1.17 à 20° C</b>
Solubilité	<b>totale dans l'eau</b>
Coefficient de partage n-octanol/eau :	<b>non applicable</b>
Température d'auto-inflammabilité :	<b>non applicable</b>
Température de décomposition :	<b>en cours d'étude</b>
Viscosité :	<b>similaire à celle de l'eau</b>
Propriétés explosives	<b>non applicable</b>
Propriétés comburantes	<b>pas de données disponibles</b>

### 9.2 Autres Informations

Non applicable



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(Selon le règlement (CE) 453/2010 modifiant le règlement (CE) 1907/2006 REACH)

## ETABLISSEMENTS PINTAUD

Produit : Eau de Javel concentrée 12.5% de Chlore Actif

Date d'impression : 06/06/2013

Page 6 (8)

### **10 – STABILITE ET REACTIVITE**

#### **10.1 Réactivité**

Réagit avec les acides, les oxydants, les réducteurs

#### **10.2 Stabilité Chimique**

Sensible à la température

Stable dans les conditions normales de stockage

#### **10.3 Possibilités de réactions dangereuses**

Avec les acides : au contact d'un acide dégage un gaz toxique (chlore).

Avec certains oxydants, tels que l'acide trichlorocyanurique et ses sels sous forme solide.

Avec des produits réducteurs : ammoniacque et dérivés azotés.

#### **10.4 Conditions à éviter**

Exposition à des températures élevées

#### **10.5 Matières incompatibles**

La plupart des métaux, les acides, les oxydants et les réducteurs.

#### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

Chlore (en cas de mélange avec des produits acides)

### **11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

#### **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

-Irritant pour les yeux et la peau

- Risques d'irritation oculaire sérieuse (conjonctive, cornée) en cas de contact avec les yeux

- Risques d'irritation sur la peau en cas de contact prolongé.

- Risques d'irritation gastroduodénale avec douleurs, nausées et vomissements en cas d'ingestion.

### **12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

#### **12.1 Toxicité :**

**Très toxique pour les organismes aquatiques.**

Daphnia magna CE50, 48h : 1.1 mg/l mélange à 5% hypochlorite de sodium

Composant principal :

Poissons CL50, 96h (selon les espèces) : 0.01 – 0.1 mg/l de chlore actif



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(Selon le règlement (CE) 453/2010 modifiant le règlement (CE) 1907/2006 REACH)

## ETABLISSEMENTS PINTAUD

Produit : Eau de Javel concentrée 12.5% de Chlore Actif

Date d'impression : 06/06/2013

Page 7 (8)

Invertébrés aquatiques CE50, 48h (selon les espèces) : 0.01 – 0.1 mg/l de chlore actif  
Daphnia Magna CE50, 48h : 0.141 mg/l de chlore actif – Cérodaphnia CE50, 48h : 0.035 mg/l de chlore actif

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Non persistant. Subsiste peu de temps dans l'environnement.

Les produits de dégradation sont essentiellement du chlorure de sodium et de l'oxygène.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non bio accumulable

### 12.4 Mobilité dans le sol

Substance très mobile dans le sol

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non applicable pour la substance.

### 12.6 Autres effets néfastes

Non applicable pour la substance

## 13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

### 13.1 Méthode de traitement des déchets

- Pas de déversement important directement dans le milieu naturel (eaux de surface ou sol) ou dans les égouts

- En utilisation normale, aucun effet sur les stations de traitements des eaux collectives.

- Eliminer l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination des déchets

Pas de déversement important directement dans le milieu naturel (eaux de surface ou sol) ou dans les égouts.

En utilisation normale, aucun effet sur les stations de traitement des eaux collectives.

## 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### 14.1 Numéro ONU

De la substance UN : 1791

### 14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

De la substance : 1791 HYPOCHLORITE DE SODIUM

### 14.3 Classe de danger pour le transport

Classe 8

Version :

4

tél : 05 45 22 43 21

Date de la version :

mars 2012

fax : 05 45 22 43 25



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(Selon le règlement (CE) 453/2010 modifiant le règlement (CE) 1907/2006 REACH)

## ETABLISSEMENTS PINTAUD

Produit : Eau de Javel concentrée 12.5% de Chlore Actif

Date d'impression : 06/06/2013

Page 7 (8)

### 14.4 Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

### 14.5 Code tunnel

E

### 14.6 Dangers pour l'environnement

Très toxique pour les organismes aquatiques

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

### 14.7 Transport en vrac (convention Marpol 73/78)

Non applicable

Autres informations :

A.D.R et IMDG :

Quantités limitées en emballages combinés : emballage individuel < 5l et quantité totale par colis <30 kg  
ou caisse présentoir < 20kg. → Marquage spécial

IATA :

Possibilité de transport aérien extrêmement restreinte

## 15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### 15.1 Règlements/Législations particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement 1907/2006 sur REACH

Directive 96/82/CE sur SEVESO

### 15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour le composant principal.

## 16 – AUTRES INFORMATIONS

-Xi IRRITANT

-N Dangereux pour l'environnement

-R31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique

-R36/38 Irritant pour les yeux et la peau

-R 50 Très toxique pour les organismes aquatiques

### Collectivités

-S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste

-S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

Version :

4

tél : 05 45 22 43 21

Date de la version :

mars 2012

fax : 05 45 22 43 25





# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(Selon le règlement (CE) 453/2010 modifiant le règlement (CE) 1907/2006 REACH)

## ETABLISSEMENTS PINTAUD

Produit : Eau de Javel concentrée 12.5% de Chlore Actif

Date d'impression : 06/06/2013

Page 8 (8)

-S50 Ne pas mélanger avec les produits acides

-S61 Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales /la FDS

### **Grand public**

-S2 Conserver hors de la portée des enfants.

-S26 En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste

-S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

### Texte des phrases R mentionnées sous les chapitres 2 et 3 :

R 31 : Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

R34 Provoque des brûlures

R 50 : Très toxique pour les organismes aquatiques

### Texte des phrases CLP mentionnées dans le chapitre 3 :

H290 : Peut être corrosif pour les métaux

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques

EUH031 : Au contact d'un acide dégage un gaz toxique

Cette fiche a été rédigée selon le règlement (CE) 453/2010 modifiant le règlement (CE) 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

Elle complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas.

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de publication de cette fiche. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement courus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer des textes réglementant son activité.

Il doit prendre sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

### **Remplace la version précédente de mai 2010**